



Transition écologique et forêt, Contribution d'EFA-CGC pour la forêt du XXI^{ème} siècle.

Aujourd'hui, l'Etat mobilise moins de un pour mille de sa dépense publique pour une filière qui contribue pour 1,1% du PIB, qui emploie 1,4% de la population active en valorisant 30% du territoire métropolitain.

C'est nettement insuffisant au regard des enjeux de la forêt française qui connaît une crise majeure sans précédent mais qui constitue aussi une opportunité évidente et reconnue pour la transition écologique et économique déjà en marche dans notre pays.

Forces

- Les forêts abritent 80% de la biodiversité terrestre, fruit de la bonne gestion des générations de forestier qui nous ont précédés.
- Les compétences techniques avérées et reconnues dans les services de l'Etat et dans les établissements publics de l'Etat en matière de recherche, de formation, de conseil et de gestion forestière.
- La forêt est reconnue d'intérêt général par ses nombreux apports à la société (L.1122-1 du code forestier).
- La forêt capte 28% des émissions nationales de CO2.
- Première énergie renouvelable en France, le bois réduit la consommation des énergies fossiles.
- L'Etat dispose de deux opérateurs techniques qui ont su s'adapter au fil des ans, le CNPF, pour les forêts privées et l'ONF pour les forêts publiques, avec un maillage au plus près des forêts et des propriétaires.
- Les documents de gestion durable des forêts privées et publiques garantissent à la société une sylviculture respectueuse des enjeux écologiques et sociaux.

Faiblesses

- Le scandale d'une balance commerciale trop déficitaire alors que nous avons la troisième forêt européenne.
- La gestion de la forêt ne semble plus intéresser nos politiques.
- La régulation du cycle de l'eau, la fixation du carbone, la régulation du climat local, la préservation des sols, les aspects récréatifs ou d'éducation à l'environnement sont autant de services de la forêt qui ne sont pas suffisamment reconnus et valorisés.
- La politique de l'Etat en matière forestière affiche depuis de trop nombreuses années une inadéquation entre objectifs et moyens.
- Une situation interne à l'ONF plus qu'alarmante.

Opportunités

- Les forêts produisent un matériau naturel et renouvelable tout en générant de l'énergie et en captant du CO₂ ; aucune autre production est aussi vertueuse vis-à-vis de la transition écologique.
- Le nécessaire renouvellement des peuplements vieillissants et en crise sanitaire est une opportunité de mettre en avant toutes les compétences forestières françaises pour « semer » et adapter la forêt du XXI^{ème} siècle au défi climatique.
- Le développement des surfaces couvertes par les documents de gestion durable accentuant la mise en production tout en garantissant l'équilibre des usages.
- Le développement des logiques territoriales doit permettre une prise de conscience citoyenne de l'importance de la forêt et renforcer le dialogue constructif avec tous les acteurs concernés.
- Les salariés des deux opérateurs techniques de l'Etat sont passionnés par leur métier et cumulent compétences et expériences connues et reconnues.

Menaces

- Les crises sanitaires et les changements globaux sans précédents affectent profondément les forêts ; le changement climatique fragilise déjà fortement les forêts européennes.
- La disparition aléatoire du couvert forestier pourrait avoir des conséquences immédiates dramatiques en termes de sécurité civile (érosion, régulation des crues, incendies) mais aussi d'économie locale.
- La gestion forestière et les coupes ne sont pas comprises par la société, alors qu'elles sont incontournables face aux crises sanitaires et au remplacement d'essences forestières plus compatibles avec le climat de demain.
- A défaut de repenser le financement de la gestion, jusqu'alors payée par le prix du bois, la gestion deviendra inexistante ou perdra son caractère multifonctionnel avec de lourdes conséquences.
- La politique de réduction des effectifs dans les deux opérateurs techniques de l'Etat pour la forêt a dépassé le seuil critique de mise en danger des équipes face aux demandes de la société qui sont portées croissantes et aux crises sanitaires qui s'amplifient.

Propositions :

La question forestière est un sujet crucial dans le cadre de l'adaptation aux changements globaux, de la lutte contre le réchauffement climatique et du développement des territoires. Ce sujet nécessite une politique forestière nationale forte dans un cadre où l'Etat joue un vrai rôle de pilotage à travers :

- La création d'un ministère ou secrétariat d'Etat en charge de la forêt, qui soit à même d'assurer la tutelle des établissements publics en charge de la forêt et qui en soit l'interlocuteur pour l'ensemble de leurs missions. Cela suppose que l'Etat réinvestisse un champ minimum de compétences techniques qui ont quasiment disparu au MAA actuellement
- Une véritable négociation missions / financement entre l'Etat (à travers ce ministère ou secrétariat d'Etat) et ses 2 opérateurs publics
- Un plan d'action qui intègre les services de l'Etat (DRAAF, DREAL et DDI) qu'il conviendra de conforter en fonction des éléments de suivi et d'accompagnement qu'ils auront à porter sous l'autorité des Préfets (suivi de la crise, aides éventuelles, suivi du déséquilibre sylvo-cynégétique,...)
- Le développement de moyens humains et financiers aujourd'hui insuffisants pour faire face aux menaces qui affectent la forêt française et pour saisir les opportunités qu'offrent le développement, déjà initié, d'une nouvelle bio économie. La forêt et le bois doivent y tenir une place majeure.